



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 7 octobre 2010

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Bretagne à grande vitesse : l'État confirme l'objectif de 3 heures entre Paris et la pointe bretonne**

**Souhaitant répondre aux inquiétudes récemment exprimées par voie de presse, le Préfet de région Bretagne précise que l'objectif de relier Brest et Quimper à Paris en 3 heures constitue pour l'Etat un enjeu majeur pour l'amélioration de l'accessibilité et de la compétitivité de la Bretagne. A cet effet, l'Etat soutient depuis plusieurs années, et continuera de soutenir, les 2 projets qui constituent ensemble et de manière indissociable le fondement du programme Bretagne à Grande Vitesse : la réalisation de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) entre le Mans et Rennes et l'amélioration des liaisons entre Rennes et Brest, et entre Rennes et Quimper.**

La réalisation de la LGV entre Le Mans et Rennes permettra un gain de temps de 37 minutes entre Paris, Rennes et l'ensemble de la Bretagne. L'État, Réseau Ferré de France, la Région Bretagne et les collectivités bretonnes, ainsi que la Région Pays de la Loire, en participant ensemble au financement de cette ligne nouvelle, ont démontré leur **volonté de mener à bien et dans les meilleurs délais la réalisation de ce grand projet national**. Ce projet s'inscrit dans la perspective de développement durable voulue par le Grenelle de l'environnement, en renforçant l'attractivité du transport ferroviaire. **Il suit les étapes prévues**, dont la prochaine devrait aboutir à la fin de l'année 2010, comme annoncé, à la désignation par Réseau Ferré de France (RFF) du candidat retenu pour construire la ligne puis en assurer sa maintenance, dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Au titre du précédent contrat de plan et surtout du **contrat de projets État-Région 2007-2013, l'État a clairement affiché sa priorité sur l'objectif de relier Paris à Brest et Quimper en 3 heures. L'effort financier de l'État est donc mobilisé, au-delà de la LGV, pour la modernisation des lignes Rennes-Brest et Rennes-Quimper.**

Dans sa **première phase**, cette modernisation vise à gagner 4 à 5 minutes sur chacun des 2 axes Rennes-Brest et Rennes-Quimper. Le projet, qui a reçu un soutien financier exceptionnel de l'Union Européenne (99M€), consiste à adapter l'infrastructure pour permettre un **relèvement de vitesse sur certaines sections**, en supprimant des passages à niveau (ce qui contribue par ailleurs à améliorer les réseaux ferroviaires et routiers) et en réalisant les travaux nécessaires sur les voies et dans les gares existantes.

Cette première phase est en cours et se poursuivra **jusqu'en 2013**. D'ores et déjà, des relèvements de vitesse à 220 km/h ont pu être inaugurés sur les 2 axes : en 2009 entre Plouagat

#### **Contacts presse :**

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne  
Mission Communication : Corinne GILLET - 02.99.33.42.10 ou Marie-Paule ARNOULD - 02.99.33.42.11

et Guingamp (Côtes d'Armor) sur la branche nord et très récemment, le 30 septembre dernier, entre Malansac et Questembert (Morbihan) pour la branche sud.

A l'issue de cette première phase et à la mise en service de la LGV, le meilleur temps de parcours **sera de 3h08 entre Paris et la pointe bretonne**, ce qui constituera déjà une avancée décisive et un véritable saut qualitatif pour la desserte des métropoles de notre région.

Pour accompagner cette mutation majeure et être en capacité d'en tirer tous les bénéfices, la mobilisation de l'État porte également dès aujourd'hui sur le financement de la **désaturation de la gare de Rennes** (modernisation des voies et des équipements ferroviaires à moyen et long terme) pour améliorer la fluidité des circulations ferroviaires en prévision de la réalisation de la LGV et pour accompagner le développement des dessertes régionales (TER), et par la création de **pôles d'échanges multimodaux** pour les principales gares bretonnes.

Enfin, les 3h08 ne constituant qu'une étape, le CPER breton prévoit d'ores et déjà une **deuxième phase** pour atteindre l'objectif final et pouvoir relier le Finistère à Paris en 3 heures. Au regard des objectifs de gain de temps attendu, **de nouvelles études** sont nécessaires pour déterminer la nature et la localisation des travaux indispensables pour répondre à l'objectif, qui impliquent sans doute la réalisation de sections de voies nouvelles. Leur convention de financement entre RFF, le Conseil Régional de Bretagne et l'Etat ayant été signée le 9 juillet 2010, ces études **sont aujourd'hui engagées**. Elles s'inscrivent dans un calendrier cohérent avec les études relatives à la liaison nouvelle entre Rennes et Nantes qui ont été engagées il y a quelques mois.

Ces trois projets (LGV Le Mans-Rennes, mettre Brest et Quimper à 3h de Paris, Rennes-Nantes), majeurs pour l'attractivité et la compétitivité de la Bretagne, **figurent dans l'avant-projet de Schéma National des Infrastructures de Transport** établi par l'Etat et actuellement soumis à la concertation.

#### **Contacts presse :**

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne  
Mission Communication : Corinne GILLET - 02.99.33.42.10 ou Marie-Paule ARNOULD - 02.99.33.42.11